

## Politique de prévention des conflits d'intérêts

L'objectif de Goldwasser Exchange est d'agir au mieux des intérêts de ses clients, de façon correcte, honnête et équitable.

Dans cette optique, des mesures raisonnables sont prises au sein de l'entreprise afin d'éviter tout conflit d'intérêts entre Goldwasser Exchange et ses clients et entre les différents clients de Goldwasser Exchange.

Tout membre du personnel est tenu d'avertir le Compliance Officer lorsqu'il pressent qu'une opération porte en elle les germes d'un possible conflit d'intérêts.

### **Mesures adoptées :**

- **Politiques et procédures**  
Goldwasser Exchange a mis en place des politiques et des procédures visant à prévenir et gérer les conflits d'intérêts. Celles-ci sont révisées au minimum une fois par an et sont communiquées à tous les collaborateurs de l'entreprise.
- **Confidentialité des informations**  
Les collaborateurs de Goldwasser Exchange sont tenus au respect de la confidentialité des informations relatives à ses clients.
- **Obligation d'information**  
Si le risque de porter atteinte aux intérêts des clients ne peut être évité, Goldwasser Exchange informera ceux-ci de la nature et/ou de la source de ces conflits d'intérêts avant d'agir en leur nom.
- **Possibilité de refuser la demande d'un client**  
Goldwasser Exchange se réserve le droit de refuser de passer l'ordre d'un client s'il estime que cela engendre un conflit d'intérêts qui ne peut être résolu et ceci afin de protéger l'intérêt du client.
- **Surveillance**  
Goldwasser Exchange dispose de mesures transversales et autonomes, l'audit interne et la Compliance, en charge de veiller au respect de ces règles.

Tout client qui désire avoir de plus amples informations au sujet de la politique de gestion des conflits d'intérêts est invité à prendre contact avec Goldwasser Exchange.